

**Présentation de la phase bilan/diagnostic du Contrat de Ville  
par Gabriel ARMOUDOM**

Les premiers dictionnaires définissaient la ville comme l'**assemblage d'un grand nombre d'habitations disposées par rues** -définition quelque peu simpliste, vous en conviendrez-.

Certes, le premier phénomène constituant la **genèse de la ville** est un **regroupement d'habitations**, peut-être dans un souci de défense, phénomène lié à la sédentarisation.

La ville s'oppose à la campagne, devenant un **lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre les hommes**, puis **facteur de développement économique** par la concentration de la main-d'oeuvre et des moyens de production.

Cependant, elle est **victime de son succès**, en raison de **nombreux problèmes** provenant de son développement rapide.

Actuellement, trois Français sur quatre vivent dans une ville.

La ville connaît, de fait, une forte concentration de problèmes qui se posent en termes de **circulation**, **d'insécurité** et de **délinquance**, **d'exclusion**, **d'absence de relations sociales et humaines**.

C'est ce constat d'échec de la ville, et la nécessité de **rechercher d'urgence des remèdes** qui ont conduit Monsieur Michel ROCARD à créer le **Conseil National des Villes**, installé en février 1989.

Une des formes d'action proposée dans ce cadre est le **CONTRAT DE VILLE**.

Treize Contrats de Ville ont été conclus, dont un seul pour les Départements d'Outre-Mer. Saint-Denis a donc eu la chance d'être choisie pour la passation d'un tel contrat avec l'Etat.

Parmi les villes ayant conclu un Contrat de Ville avec l'Etat, il faut rajouter Toulouse (comptant plus de 200 000 habitants), Lyon, Marseille, Lille-Roubaix-Tourcoing (qui constituent à elles seules une agglomération), Seine-Saint-Denis, Dunkerque, Creusot, Monceaux-Les-Mines, Mantes, Reims, Saint-Nazaire, Saint-Denis de la Réunion, Creil, Saint-Dié.

Il s'agit, pour le Gouvernement, de **mettre en place un projet global de solidarité et développement à l'échelle de la ville**.

Cela s'est traduit, en juillet 1989, par la signature d'une Déclaration d'Intention entre le Maire et le Préfet qui co-président, eux deux, le Conseil Partenarial.

Ce dernier comprend cinquante-cinq membres :

- dix-sept élus de la Municipalité,
- dix-sept représentants des services de l'Etat,
- deux représentants du Conseil Régional,
- deux représentants du Conseil Général,
- des personnalités qualifiées.

La première réunion du Conseil Partenarial s'est tenue le 6 décembre dernier, avec la venue de Monsieur DAUGE, Délégué Interministériel à la Ville.

La démarche adoptée distingue trois phases :

- . la première consiste à dresser un bilan de la situation,
- . la deuxième à élaborer les projets pour atteindre les objectifs fixés,
- . la troisième, enfin, est la phase de réalisation, accompagnée d'un contrôle des actions par un Comité de Suivi.

Saint-Denis n'a pas échappé à l'évolution subie par les autres grandes villes, et rencontre les mêmes problèmes.

Sa création résulte, vraisemblablement, d'une concurrence avec Saint-Paul, pour le choix du meilleur ancrage.

Saint-Denis s'est située, d'emblée, dans le cadre d'une zone d'échange avec l'extérieur. Puis, ayant été choisie comme Chef-Lieu, elle a naturellement attiré et concentré la population et les services administratifs. Aujourd'hui, elle compte plus de 121 000 habitants. Et, l'intérêt du Contrat de Ville pour Saint-Denis est très important.

Il s'agit, en effet, d'établir un projet global pluriannuel et cohérent.

L'action des différents services de l'Etat est coordonnée sur plusieurs années sur ce projet. La Municipalité, pour sa part, programmera ses actions dans différents secteurs, en relation avec l'Etat et les autres collectivités. Pour cela, des crédits sont mobilisés sur une ligne budgétaire, le Fonds Social Urbain -fonds géré par le Comité Interministériel à la Ville et au Développement Social Urbain-.

Ces fonds permettront un financement partiel des opérations et, certainement, des emprunts à taux privilégiés.

L'équipe municipale a choisi trois axes pour le Contrat de Ville :

- apporter l'indispensable,
- faire de Saint-Denis une ville pour tous,
- préparer l'avenir.

Cette approche se fera globalement par thème : économie, agriculture, circulation, logement, culture ; et par quartier (approche qui vous sera présentée par mon Collègue, Monsieur CHAN-LIAT).

A côté du développement global de Saint-Denis, il s'agira en effet de mieux structurer les différents quartiers, pour aboutir à un ensemble homogène.

Les données sont bien connues de tous. Je les rappellerai donc très schématiquement.

Saint-Denis se caractérise par un site exigü et contraignant, coincé à l'ouest et au sud par la Montagne, au nord par la mer, et à l'est par la Rivière des Pluies, ce qui se traduit par un coût du foncier très important.

La ville a quasiment épuisé ses possibilités de développement. Et, nous entrons dans une phase où le développement coûtera de plus en plus cher, à cause des problèmes fonciers, mais aussi de la nécessité de revoir en presque totalité les réseaux routiers qui sont saturés.

Le centre-ville frise l'asphyxie. La zone de la Montagne, quant à elle, est handicapée par l'absence de voies de communication suffisantes.

Saint-Denis exerce naturellement une forte attraction sur la population de la Réunion, en raison notamment du regroupement des services administratifs et, peut-être aussi, de la présence de l'Université. Par ailleurs, elle est proche de l'aéroport.

Saint-Denis regroupe à peu près le tiers des entreprises de l'île, et le tiers des entreprises artisanales.

84 % de la population active travaillent dans le secteur tertiaire.

Saint-Denis propose aux entreprises plus d'une centaine d'hectares de Zones d'Activités, dont le développement -malgré une forte demande- est freiné par la rareté et le coût du foncier. Des projets sont en cours dans ce domaine, sur la zone du Centre d'Essai, de Recherche et de Formation (C.E.R.F.), environ cinquante-sept hectares, et à plus long terme, sur le Plateau de la Montagne.

Le Parc des Expositions représente un atout supplémentaire en matière économique, et joue un rôle quasi départemental. L'objectif poursuivi est de positionner ce Parc dans le contexte de l'Océan Indien.

Dans le domaine agricole, il faut malgré tout compter environ neuf cents hectares de surfaces cultivées, surtout en maraîchage, mais très peu d'élevage. Les terres cultivées en cannes à sucre sont en constante diminution. Les handicaps du secteur agricole sont la forte pente, le manque d'eau et la spéculation foncière.

Le secteur touristique est relativement bien équipé, avec des hôtels de bonne qualité, représentant à peu près 35 % des nuitées de l'île. Saint-Denis compte des restaurants variés, en nombre relativement important. Cependant, il existe un potentiel mal valorisé dans les hauts de la Commune, malgré les sites intéressants qui pourraient être exploités pour des randonnées, et des zones de pique-nique.

Le centre-ville n'est pas assez attractif, car mal animé.

Saint-Denis a, en outre, certainement une vocation pour le tourisme d'affaires, avec le Parc des Expositions et le développement futur des activités de congrès -vocation facilitée, bien entendu, par la proximité de l'aéroport-.

Nous pouvons relever également la nécessité de créer un office municipal de tourisme pour impulser et coordonner les différentes actions touristiques sur la Commune de Saint-Denis.

Dans le domaine de l'enseignement et de l'école, une forte proportion de jeunes, un retard de l'équipement au niveau des écarts, le non-mixage des classes sociales, des bibliothèques en nombre insuffisant, une insuffisance de crèches, d'écoles maternelles et d'équipements périscolaires sont caractéristiques.

Un problème se pose également par le nombre important d'enfants qui mangent à la cantine, et qui doivent être transportés des écarts vers le centre-ville, vers les écoles.

L'Université est en plein essor, et comporte trois U.E.R. : Sciences, Lettres, Droit et Sciences Economiques, avec plus de 4 500 étudiants qui connaissent des problèmes de logement.

Les établissements de formation sont encore en nombre insuffisant. Ce qui se traduit par un faible niveau de formation.

Saint-Denis regroupe plus du tiers des équipements culturels, et à peu près 20 % des équipements sportifs de l'ensemble de l'île.

Elle possède également un bon maillage socio-éducatif, avec son réseau de C.A.S.E. et de M.J.C. ; mais, ces équipements de quartiers fonctionnent souvent mal, faute d'animateurs formés et de matériels.

Le secteur du logement souffre d'un grave déficit lié à l'attractivité de la ville et au relâchement de l'effort en matière de construction de logements sociaux des dernières années -effet pervers, sans doute, de la loi de défiscalisation-.

Il subsiste encore environ 1 700 logements insalubres de type bidonville.

Les réseaux d'assainissement sont loin d'être satisfaisants.

Pour le simple rattrapage du déficit en logement social, il faudrait construire environ 2 000 logements par an.

Il y a, notamment, l'impérieuse nécessité de répondre rapidement à la demande de logement de la génération des années soixantes qui est pléthorique.

Il faudra, par ailleurs, éviter que ne se développe une ville à deux vitesses, avec des écarts croissants entre les défavorisés et les favorisés.

L'objectif sera aussi de positionner Saint-Denis sur le plan international, dans le contexte de la coopération régionale Océan Indien, mais aussi dans le contexte de l'intégration à l'Europe.

Il s'agit là, de manière très succincte, du bilan actuel par thèmes, tel qu'il résulte des premières études.

Le bilan par quartiers vous sera présenté, tout à l'heure, par notre Collègue, Michel CHAN-LIAT.

Le Comité de Pilotage va continuer à travailler par Commissions, avec comme objectif l'élaboration de projets d'actions, en vue de la signature du Contrat de Ville en mai/juin 1990.

Vous l'avez compris : l'enjeu est très important pour Saint-Denis, et pour la Réunion de manière générale. En effet, régler les problèmes dionysiens revient en quelque sorte à régler 20 % des problèmes du Département.

Pour réussir, il nous faut concentrer toutes les énergies, mais aussi changer les mentalités.

Le Contrat de Ville consacre la partenariat, l'esprit de coopération.

L'Europe a son Plan de Développement Régional. La Région a son Schéma d'Aménagement. Le Conseil Général a ses Contrats de Développement. Tous ses projets d'aménagement devront s'imbriquer à Saint-Denis de manière harmonieuse et efficace.

Nous sommes parvenus à une phase critique et charnière de l'évolution de Saint-Denis.

Le Contrat de Ville est condamné à réussir.

Présentation des problèmes par quartier  
par Michel CHAN-LIAT

Les quartiers ne correspondent pas forcément à une identité de vie. Mais, les découpages administratifs nous permettent de finaliser un certain nombre de points.

Pour chaque quartier, nous avons essayé de mettre en place une définition, avec parfois des intitulés provoquants.

Tout d'abord, les quartiers centraux qui regroupent certains secteurs de la ville de Saint-Denis, en particulier, le "damier" qu'est le centre-ville, l'hypercentre historique ; le centre-sud qui regroupe six quartiers (La Source, Bouvet, Vauban, Butor, Champ-Fleuri, La Providence, le Bas de la Rivière et la Petite-Ile).

En premier lieu, le "damier" ou l'hypercentre historique, vers une "gentrification".

Il s'agit du centre-ville, du coeur de Saint-Denis, qui comporte des logements de standing, lieu d'implantation du patrimoine historique qui doit être préservé.

On peut y relever une amélioration très nette de l'appareil commercial. Malgré tout, il manque à Saint-Denis un pôle réel d'animation et de rencontre.

Paradoxalement, et parallèlement à ce phénomène de "gentrification", il est possible de relever la présence d'une population de "sans domicile fixe" et de micropoches de bidonvilles.

Se posent également le problème de la fluidité de la circulation et de la concentration de véhicules qui asphyxient le centre-ville aux heures de pointe, du fait de l'existence d'établissements scolaires et publics en centre-ville.

Le Centre Sud : pour l'instant, c'est la prise de poids du Sud et de l'Est qui regroupent un certain nombre de quartiers, la Source, Bouvet, Vauban, Butor, Champ-Fleuri, la Providence. A noter le développement de Champ-Fleuri qui devient le nouveau centre administratif et culturel.

Le Bas de la Rivière : c'est le quartier le plus ancien de Saint-Denis qui se termine en cul-de-sac. La nouvelle Municipalité a pour projet la création d'une Z.A.C.. Dans le Bas de la Rivière vit une population défavorisée et très nombreuse. Le parc de logements bidonvilles est très important, et occupé par des familles comoriennes, parfois en situation illégale.

Le quartier de la Colline qui regroupe trente-cinq familles de plus de quatre cents personnes, est un quartier à traiter en urgence.

La Petite-Ile : elle regroupe plusieurs activités qui s'ignorent les unes, les autres. Tout d'abord, la zone d'activités la plus ancienne de Saint-Denis qui est le Bas de la Rivière, le Complexe de la Redoute qui est replié sur lui-même et un important lotissement S.I.D.R.. Ces entités donc, se jouxtent mais ne communiquent pas entre elles. A noter que ces logements S.I.D.R. étaient les premiers logements mis en place qui sont en train maintenant, de se "bidonvilliser".

Globalement, ces quartiers centraux regroupent le quart de la population. On peut noter une diminution progressive de cette population.

L'Agence d'Urbanisme de la Réunion a fait un certain nombre d'études avec la D.D.E., en 1988. On note donc, dans ces quartiers centraux, encore quatre cent cinquante bidonvilles, où vivent mille cent cinquante personnes. Il existe un déficit chronique dans ces quartiers centraux, en places de stationnement, estimé à plusieurs milliers. L'offre culturelle couvre tous les champs, mais en quantité insuffisante.

Sainte-Clotilde : ce quartier est en totale continuité avec le centre-ville. Cet ancien village a connu une très forte croissance dans les années 60. La population de ce quartier a tendance à évoluer par la mise en place d'un certain nombre de Z.A.C.. On peut estimer que cette population augmentera, dans l'avenir.

Concernant le logement, les Z.A.C. de Patates-à-Durand et Sainte-Clotilde ont considérablement, augmenté la capacité du quartier. Cependant, il existe encore, sur Sainte-Clotilde quatre-vingt-seize bidonvilles, où vivent trois cent trente-six personnes.

En ce qui concerne les équipements de quartiers, on peut noter un bon potentiel. La desserte par les transports en commun, est bonne. Les équipements sportifs sont également, de bon niveau, mais sont surtout, fréquentés par des gens qui n'habitent pas le quartier.

Toutefois, il manque des lieux de convivialité intégrés aux identités de vie. A noter que Sainte-Clotilde n'a pas une bibliothèque. De plus, il existe une absence de coordination dans la vie de quartier.

Le Chaudron : on peut le qualifier du "périodin" à l'urbain. C'est le quartier situé le plus à l'Est de Saint-Denis, créé dans les années 70. A la suite des troubles sociaux de 1973, le quartier du Chaudron n'a plus jouit d'une bonne réputation, dans l'esprit des Dionysiens. On parle de quartier "Far West", par exemple. A noter dans ce quartier, un secteur appelé Commune Prima, qui regroupe mille cinq cent personnes.

La population est jeune et défavorisée. La présence de quarante-trois hectares de zones d'activités au Chaudron procure un certain nombre d'emplois, mais ce sont des gens qui n'habitent pas le quartier.

En matière de logements, on peut noter des améliorations ponctuelles bien que les besoins soient encore importants. Deux opérations majeures divisent le Chaudron, de part et d'autre du CD 44 : d'une part, la Cité Michel Debré qui comprend des logements S.I.D.R., où se pose un problème de surpopulation, de promiscuité, et d'autre part, les opérations S.H.L.M.R. qui regroupent une population à un revenu régulier et légèrement plus élevé que celle de la Cité Michel Debré.

A noter l'ensemble Cité Hyacinthe, où vivent quatre cent trente-six familles, donc une surpopulation importante. Il existe dans ce quartier un besoin important de décohabitation.

Il convient aussi, d'attirer l'attention sur le cas de la Commune Prima qui est une cité de transit, depuis quinze ans déjà. Sur le plan équipement, il existe une satisfaction quantitative globale. Sur le plan animation, on peut noter un pôle d'attraction au Chaudron autour de l'hypermarché et du Marché Forain.

Le Chaudron est presque autonome. On peut y vivre sans en sortir. L'installation du complexe commercial Euromarché a créé un nouveau pôle d'animation pour l'ensemble de Saint-Denis. Mais, il n'est pas intégré dans le quartier du Chaudron. Il en est de même, pour le Parc des Expositions et le Stade de l'Est.

Sur le plan de la vie de quartier, il y a nécessité d'un élément d'animation fédérateur. La vie de quartier nous est présentée comme médiocre dans l'ensemble. La vie associative est essentiellement sportive.

Un autre domaine d'importance dans la vie de quartier est la musique. Un certain nombre de groupes sont regroupés au C.A.S.E.. La fermeture du cinéma est une perte importante, pour l'animation du quartier. On note une demande réelle et importante de salles de réunions, pour les fêtes de famille.

Il existe une certaine délinquance liée à l'ennui, dans ce quartier du Chaudron.

**Moufia** : on peut parler d'explosion bien contrôlée. Le quartier urbain est neuf depuis 1982, avec la mise en place d'un certain nombre de Z.A.C.. La population a doublé en dix ans.

Cent soixante familles vivent encore dans des quartiers de bidonvilles, dont soixante sur le terrain Quentin, et quatre-vingt-dix sur le terrain Gauvin. Des opérations R.H.I. en cours ont permis de reloger un certain nombre de ces familles. A noter donc, sur le plan de l'équipement, un programme complet.



Sur le plan de la vie de quartier, nous sommes sur la voie de la cohérence et de la réussite. On craignait que ce quartier ne devienne socialement agité. Or, depuis 1982 Moufia fonctionne assez bien grâce essentiellement à la relative homogénéité de la population.

**Bois-de-Nèfles** : on peut parler de délinquance à la campagne. Bois-de-Nèfles est un quartier rural et agricole. L'emploi est essentiellement tourné vers l'agriculture de l'ananas. En matière de logements, le manque d'eau constitue un frein à la construction. Trois lotissements sont bloqués à cause de cette pénurie d'eau. De plus, on a recensé soixante-cinq logements de type bidonville.

A noter que trente habitations ne sont pas desservies par la collecte des ordures ménagères. Sur le plan des équipements de quartiers, il existe des lacunes dans le domaine socio-éducatif. Sur le plan de la vie de quartier, on peut noter une délinquance chez l'adolescence liée à l'ennui. La vie de quartier a été récemment agitée par une série de cambriolages et le vol de deux roues. Quarante-vingt maisons ont été visitées en un an par une bande de trente jeunes de treize à dix-huit ans bien identifiés et qui sont aussi revendeurs de zamal.

Cette délinquance juvénile est à mettre au compte de l'inactivité, de la désertion précoce de l'école. Je crois qu'il faut renforcer l'activité du C.A.S.E. qui est complètement débordée au Bois de Nèfles.

**Bellepierre** : on peut parler de bidonvilles et de villas. C'est un quartier très résidentiel lié au centre-ville, desservi par un axe important, le CD 42. Mais Bellepierre, c'est aussi un quartier insalubre : 15 % de la population vivent encore dans des conditions difficiles. Bellepierre enregistre une diminution très nette de sa population.

En matière d'emplois, cela concerne essentiellement les gens qui travaillent au C.H.D. de Bellepierre. Sur le plan de l'habitat insalubre, on peut noter des sites importants exposés aux risques naturels avec deux cent quarante-quatre bidonvilles, deux poches de cinquante logements de bidonvilles qui regroupent trois cents personnes dans l'Allée des Opales, des Rubis et des Granits.

Il y a deux quartiers à risques : le Bassin Couderc et le terrain Bana. Sur le plan de la vie de quartier, il existe un besoin de renouer avec la Source. Traditionnellement, on note une coupure entre le Brûlé et Bellepierre. Des équipes sont donc en train de faire la jonction entre Bellepierre et la Source.

**Montgaillard et les Camélias** : on peut noter deux problématiques différentes. Le quartier urbain est très hétérogène et essentiellement résidentiel. La population globalement est à la hausse.

Les Camélias connaissent un problème de logements. Il faut noter la présence d'un ensemble de mille trois cents logements assez dégradés ou surpeuplés dans ce quartier. La S.I.D.R. a commencé donc la réhabilitation en 1987.

Le quartier est globalement équipé mais très dépendant de la ville pour les commerces spécialisés et les services. Les équipements sportifs sont insuffisants pour une population jeune.

Sur le plan de vie de quartier, on peut noter une bonne organisation, sauf pour les Camélias. La vie de quartier s'organise autour de quelques pôles : le Centre Jacques Coeur pour ce qui est commercial, la Maison de Quartier Jacques Coeur pour ce qui est socio-culturel, la Mairie Annexe et la M.J.C. de Château Morange.

Néanmoins, dans l'ensemble des Camélias il faut noter des problèmes de délinquance liés à l'inoccupation des jeunes ou une vie en vase clos. Ces jeunes en raison du cloisonnement de leur quartier, n'utilisent pas les équipements de la zone ou se considèrent comme exclus.

La Montagne : un développement dual, village et dortoir. Dans l'esprit des Dionysiens, la Montagne est un lieu de résidence aisé pour ceux qui travaillent dans le Centre. Le climat est bon.

Il existe aussi dans cet écart une population défavorisée. On peut noter cependant, un embryon de centre. Tous les matins, on assiste à un exode pour l'emploi. Les gens qui y habitent, n'y travaillent pas. Sur le plan des logements, il existe des réserves foncières importantes. Actuellement, deux cent quatre-vingt hectares atteindront six cents hectares lorsque la Commune aura récupéré les terrains de la Z.A.C..

On peut noter des équipements de quartiers réels mais peu accessibles. D'une façon globale, le quartier paraît très équipé mais la taille du territoire et la dispersion de l'habitat ont pour conséquence un problème d'accessibilité de la population, en particulier la population défavorisée.

On note une base de loisirs bien équipée avec le golf, l'équitation et le tennis mais ce sont des gens extérieurs à ce quartier qui y viennent jouer. Si l'attractivité du centre-ville est importante, la Montagne 8ème joue le rôle de centre pour les quartiers de Saint-Bernard.

Domenjod : on peut parler d'éloignement et d'immobilisme. Le quartier est en marge de la population et des autres quartiers. C'est le quartier le plus rural de l'Est. Au Nord, dans le lit de la ravine se trouve l'Ilet Quinquina, une entité entièrement enclavée et défavorisée.

La population a tendance à stagner. Le secteur qui fournit le plus d'emplois reste quand même l'agriculture.

Sur le plan du logement, on peut noter un handicap grave. Le parc a peu évolué en quarante ans. Pas un seul logement S.I.D.R. n'a été construit en vingt ans. L'inventaire a montré que quatre-vingt-six logements où vivent deux cent quatre-vingt-huit personnes sont de type bidonville et que trente-cinq habitations ne sont pas desservies par un réseau d'eau.

Ce quartier est aussi le lien entre la Rivière des Pluies. C'est l'intercommunalité intuitive. Les gens qui y habitent vont faire leurs courses au Score et à Euromarché. Pour les équipements de proximité et l'Agence Postale, les gens se rendent à la Rivière des Pluies. Il n'existe pas de centres médico-sociaux. Il n'y a pas de médecins dans ce quartier.

Sur le plan de la vie de quartier, on peut noter les méfaits de l'enclavement. Une des raisons de cet enclavement est l'absence de routes desservant la partie agricole du territoire. Les élèves qui habitent ce quartier ont des horaires aberrants, se levant à 4 h 30 du matin pour aller aux cours à 8 h 00. Ceci explique le taux d'échec scolaire important dans ce quartier. A noter quand même la vocation touristique de l'Ilet Quinquina qui a tendance à s'affirmer.

**La Bretagne** : c'est un quartier en pleine mutation avec la vocation agricole et résidentielle. Le village compte deux quartiers : le Grand Canal et la Bretagne Centre. Il faut noter au Nord, la zone d'existence du terrain du C.E.R.F. qui présente sur le plan foncier une possibilité d'extension.

Sur le plan de l'emploi, surtout dans l'agriculture, c'est essentiellement la culture maraîchère, la culture de la salade qui procurent des emplois. Sur le plan du logement, on peut noter des installations récentes et nombreuses. Toutefois, il existe encore dix-neuf sites de logements insalubres avec quatre-vingt-trois bidonvilles où vivent trois cent six personnes.

En matière d'équipements de quartiers, il existe une satisfaction au quotidien malgré une dépendance par rapport au centre. Le quartier est assez bien pourvu en commerces alimentaires et en services de proximité. Pour ce qui est des vêtements et de la banque, les habitants se rendent au centre-ville. Ceux qui sont motorisés vont dans les grandes surfaces de proximité, Score et Euromarché.

Sur le plan vie de quartier, on peut noter des prémices malgré un manque de structures. A noter quand même, que la Fête de la Salade ainsi qu'une course de cyclisme ont lieu chaque année avec l'aide de la Municipalité. Tous les dimanches, il existe un pôle d'animation : le combat de coqs au Chemin Bois Rouge.

**Saint-François** : on peut parler de luxe, de calme et de pauvreté. Il n'y a pas de corps de village à Saint-François. Les habitations, l'urbanisation se sont faites le long de la route. Au PK 4, on trouve des résidences principalement aisées.

Au-delà, au PK 9 la population est très défavorisée. Le principal handicap reste l'éloignement. La population a tendance à augmenter. Sur le plan du logement, l'alimentation en eau est insuffisante. Quatre-vingt familles installées au-dessus du réservoir n'ont pas d'eau. Une quinzaine de L.T.S. ont été réalisés.

Néanmoins, on peut noter cinquante-sept bidonvilles où vivent deux cent quarante-et-une personnes. Quarante familles sont réellement dans une situation précaire à Saint-François. Il n'y a pas de centre structuré à Saint-François. Il serait donc possible de regrouper un centre autour de la Mairie Annexe, c'est-à-dire au PK 6.

**Le Brûlé :** on peut parler d'environnement de qualité mais éloigné et enclavé. Le centre du village peut être identifié autour de la Mairie Annexe. Jusque dans les années 60, le Brûlé a été un haut lieu de villégiature pour les Dionysiens. Il faudra garder pour l'avenir, ce côté cité-jardin.

On peut noter que la population a tendance à augmenter mais faiblement. Sur le plan du logement, 5 % du parc est fermé. Ce sont des villégiatures délaissées. Trente logements ne sont pas desservis en réseau d'eau. L'approvisionnement n'est pas suffisant tout au long de l'année.

Sur le plan des équipements de quartiers, on peut noter une insuffisance. L'équipement de quartiers en commerces alimentaires et commerces de proximité est limité. Quatre boutiques seulement permettent de se procurer le nécessaire. Pour le reste, les gens se rendent à Saint-Denis. A noter que les liaisons sont mal aisées.

A noter donc un sentiment général d'enclavement. Sur le plan de la vie de quartier, il y a un réveil. Le Brûlé semble être endormi. La vie associative et culturelle sont encore très limitées mais la vie de quartier peut s'appuyer tout autour de l'école. On peut noter des problèmes rencontrés pour la préscolarité des enfants et pour plus tard, le ramassage scolaire.

La mise en place d'une classe transportée et spécialisée dans la lecture en début d'année, facilitera la création d'activités pour les enfants du Brûlé, avec des échanges, des contacts et des cours communs. La base de loisirs est fréquentée par l'ensemble des Dionysiens pour les pique-niques et les promenades et par les motards pour le motocross et le trial.

**Saint-Bernard :** on peut parler des méfaits de l'éloignement. Saint-Bernard est le quartier rural du centre-ville le plus éloigné. On distingue quatre entités de quartiers : Chemin des Pêcheurs, Terrain Couilloux, Saint-Bernard et la Plaine d'Affouches.

On peut noter qu'un embryon de centre-ville peut être identifié tout autour de l'ancienne léproserie, l'Eglise et de la Mairie Annexe.

Sur le plan du logement, il y a beaucoup de défavorisés. Nous estimons que 20 % de la population vivent dans des conditions précaires et insalubres. Sept cents logements sont considérés comme des bidonvilles.

En matière d'équipements de quartiers, le niveau est moyen, mais il y a des problèmes d'accessibilité. Le quartier est assez mal équipé. La dispersion et la difficulté d'accès des équipements sont les principaux handicaps rencontrés.

Saint-Bernard souffre d'un manque général d'animation et de structures d'accueil pour les activités socio-culturelles et éducatives.

Tel est donc le bilan/diagnostic concernant les quartiers.